



**HAL**  
open science

# Fêtes et propagande sous les Lagides : les sorties processionnelles des statues du Pharaon-Basileus

Christophe Thiers

► **To cite this version:**

Christophe Thiers. Fêtes et propagande sous les Lagides : les sorties processionnelles des statues du Pharaon-Basileus. *Égypte, Afrique & Orient*, 2003, 32, pp.23-30. <halshs-03740638>

**HAL Id: halshs-03740638**

**<https://shs.hal.science/halshs-03740638v1>**

Submitted on 29 Jul 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

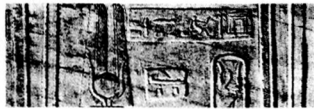
*LES FÊTES ÉGYPTIENNES  
D'APRÈS LES TEMPLES D'ÉPOQUE TARDIVE*



*page 3*

LES FÊTES EN L'HONNEUR DE SOBEK DANS LE FAYOUM  
À L'ÉPOQUE GRÉCO-ROMAINE

*par Ghislaine Widmer*



*page 23*

FÊTES ET PROPAGANDE SOUS LES LAGIDES : LES SORTIES  
PROCESSIONNELLES DES STATUES DU PHARAON-BASILEUS

*par Christophe Thiers*



*page 31*

LES FÊTES AU MAMMISI

*par Emmanuel Louant*



*page 49*

JACQUES DE MORGAN ARCHÉOLOGUE 1857-1924

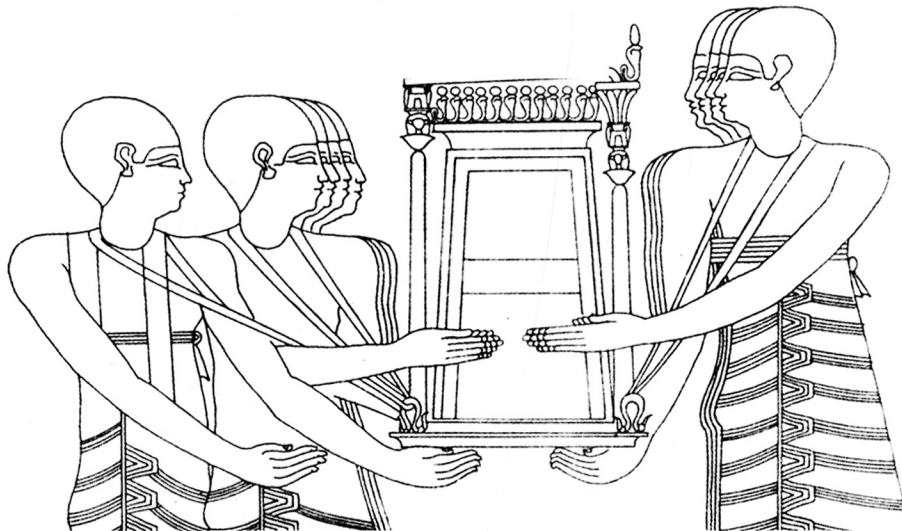
*par Andrée Jaunay*



*page 65*

MULTIMEDIA

*par Jean-Luc Bovot*



# FÊTES ET PROPAGANDE SOUS LES LAGIDES

## LES SORTIES PROCESSIONNELLES DES STATUES DU PHARAON-BASILEUS

À l'époque ptolémaïque, deux types de fêtes peuvent être commodément distingués : les festivités destinées à la population grecque et hellénophone, à Alexandrie et dans les régions fortement hellénisées comme le Fayoum, et celles tournées vers la population égyptienne dans la *chôra*. Mais toutes ces fêtes ont en commun la place centrale accordée aux sorties processionnelles des statues des souverains lagides, Basileus macédonien et Pharaon égyptien.



fig. 1 Statue d'un "roi de Basse-Égypte" dans son naos ; d'après *Dendara II*, pl. 105.

*Fêtes alexandrines*

Le thème des fêtes en Égypte lagide ne peut être abordé sans l'évocation des célèbres *Ptolemaeia* (ou *Penteteris*), manifestations organisées à l'instigation de Ptolémée Philadelphie en l'honneur de son défunt père Sôter I<sup>er</sup> <sup>1</sup>. À partir de 279/278, des jeux isolympiques se superposent à l'anniversaire de la mort du fondateur de la dynastie lagide. Toutes les cités grecques sont invitées à participer à ces jeux et envoient ambassadeurs et compétiteurs (coureurs, lutteurs, poètes...). Le cortège qui circula à Alexandrie lors de l'une de ces célébrations <sup>2</sup> est connu par la description qu'en donna Athénée de Naucratis, auteur du II<sup>e</sup> siècle, dans le Livre V des *Deipnosophistes* (197-203), d'après Callixène de Rhodes.

Le défilé est placé sous la protection des dieux dynastiques, Dionysos, Zeus et les Olympiens, Alexandre le Grand et le couple des dieux Sôtères. Le cortège se compose d'animaux exotiques de toutes sortes (dont un ours blanc), d'une armée de 57 600 fantassins et de 23 200 cavaliers, des chars portent des scènes mythologiques, d'autres des statues, certaines animées mécaniquement : "(Sur le char de Dionysos et d'Héra) la statue d'Héra avait une couronne d'or. Il y avait aussi des statues d'Alexandre et de Ptolémée, portant des couronnes de lierre et d'or. Et la statue de la Valeur, qui se trouvait près de Ptolémée, avait une couronne d'olivier et d'or. (...) Et la ville de Corinthe se dressait près de Ptolémée et était ceinte d'un diadème d'or".

"Il y avait encore d'autres chars à quatre roues, qui transportaient non seulement les portraits des rois, mais beaucoup transportaient ceux de dieux".

"Et après venait un cortège en l'honneur de Zeus et d'autres dieux très nombreux, et avant tout en l'honneur d'Alexandre, dont l'effigie en or était transportée sur un char traîné par de vrais éléphants et avait à ses côtés la Victoire et Athéna. Dans le cortège figuraient aussi de nombreux trônes, construits en ivoire et en or. Sur l'un d'eux se trouvait un diadème d'or, sur un autre une corne d'or, sur un autre encore une couronne d'or et sur un autre une corne en or massif. Sur le trône de Ptolémée Sôter se trouvait une couronne assemblée de dix mille pièces d'or".

"On couronna dans le concours vingt personnes, et avec des couronnes d'or. Ptolémée était le premier et Bérénice

fut honorée de trois portraits placés sur des chars d'or et d'enceintes sacrées à Dodone. La dépense, en monnaie, fut de deux mille deux cent trente-neuf talents et cinquante mines. Et toute cette somme fut payée aux économes, grâce au zèle des gens qui offraient les couronnes, avant que l'exposition fût terminée. Et leur fils Ptolémée Philadelphie fut honoré de deux portraits en or, sur des chars d'or, montés sur des colonnes, l'une de six coudées, cinq de cinq coudées, six de quatre coudées" <sup>3</sup>.

Au travers de ces extraits se dessine l'importance accordée aux statues, qu'elles représentent des dieux, des rois ou des figurations de villes grecques. Arme remarquable au service de la dynastie lagide, ce cortège permet de diffuser l'idéologie royale au sein de la population. Les statues royales, tout comme les couronnes <sup>4</sup>, les figures d'aigles et les trônes, symbolisent et magnifient le pouvoir de la dynastie régnante. Par la mise en exergue du couple des dieux Sôtères, Philadelphie peut également prétendre à être considéré comme un dieu, même s'il n'a probablement pas encore institué son culte à cette époque ; mais surtout, le Lagide se place dans la lignée d'Alexandre le Grand qui est, au travers de Dionysos, la figure principale de cette *pompè*.

Dans l'Alexandrie des Ptolémées, d'autres fêtes sont également célébrées. On songera aux *Basileia* consacrées à l'instauration de la royauté lagide en Égypte à la date anniversaire supposée du couronnement d'Alexandre à Memphis, aux *Généthlia*, "fête d'anniversaire" du roi, aux fêtes en l'honneur d'Arsinoé II divinisée (voir *infra*). Ces fêtes étaient célébrées par des particuliers ainsi qu'au sein d'associations dionysiaques ou égyptiennes, à Alexandrie mais également dans la *chôra* égyptienne.

Cependant, si l'on s'en tient aux seules solennités alexandrines, dont les *Ptolemaeia* représentent le point d'orgue, force est de reconnaître qu'elles affirment réellement le triomphe de l'hellénisme ; la propagande y est en effet ostensiblement tournée vers les gréco-macédoniens et les invités du monde grec puisque les éléments de cette procession ressortissent exclusivement de la culture hellénique. Ainsi, cette fête, même si elle a pu être célébrée dans la *chôra*, reste d'une portée alexandrine et extra-égyptienne, magnifiant la dynastie lagide dans tout le bassin oriental de la Méditerranée et exprimant toute sa puissance face à son ennemi séleucide.

*Fêtes dans la chora*

Aussi vrai que le faste et l'apparat manifestes des Lagides dans les commémorations célébrées à Alexandrie visaient en premier lieu la population cosmopolite venue de tout le monde grec, les fêtes et processions qui se tenaient dans la *chora* égyptienne voulaient, quant à elles, toucher la population indigène. Pour atteindre ce but, la politique des Lagides s'est appuyée sur la tradition égyptienne.

La propagande – puisqu'il s'agissait ici de convaincre et de faire adhérer la population à un nouveau pouvoir – au service de la dynastie était alors du ressort des clergés égyptiens, seuls intermédiaires entre Alexandrie et la population indigène. W. Huß a bien montré que les relations État-clergé étaient fondées sur un système d'échange, dans lequel les prêtres s'engageaient, en contrepartie de privilèges divers, à assurer et renforcer la légitimité des Pharaons Lagides<sup>5</sup>. Cette légitimité passait par le filtre d'une tradition multi-millénaire qui faisait du Pharaon un dieu sur terre, étant entendu que sa divinité lui venait de sa fonction, roi à l'instar du dieu Horus. Les fêtes et sorties processionnelles des statues des souverains lagides étaient une arme parmi d'autres de l'arsenal propagandiste royal.

Ptolémée Philadelphé, encore lui, fut le premier à franchir un pas décisif après avoir divinisé son père Sôter I<sup>er</sup>, comme on l'a vu avec le défilé des *Ptolémaeia*. En effet, dès 272/271, il institue le culte des souverains vivants<sup>6</sup> avec sa sœur et épouse Arsinoé II, célébré par une fête, les *Théadelphéia*. La mort de la reine en juillet 270<sup>7</sup> et l'association du roi à son culte ne feront que renforcer cette situation. Arsinoé II est alors considérée comme *synnaos thea* (déesse associée) dans tous les temples égyptiens<sup>8</sup> et une fête (les *Arsinoeia*) est célébrée en son honneur en septembre/octobre, à Alexandrie et dans la *chora*. Les statues du couple royal vont alors rejoindre les saints des saints (statues de culte) et les cours des temples (statues d'apparat), accessibles aux fidèles lors de certaines célébrations<sup>9</sup>. Plusieurs documents de ce règne mentionnent les apparitions processionnelles de la statue (de culte) de la déesse Philadelphé ; sur une stèle provenant de Saïs, on peut lire :

"Faites apparaître (en procession) la statue de la Majesté, la reine, héritière [du Double Pays] Isis-Arsinoé[...] ; [...] les dieux et les déesses, car c'est la fille du dieu. J'embellirai cette ville bien plus que ce qui s'y trouvait auparavant"<sup>10</sup>, déclare Philadelphé.

Contrepoint de cette documentation égyptienne, un papyrus grec d'Oxyrrhynchos nous a conservé les restes d'un règlement relatif aux processions de la statue d'Arsinoé II divinisée à Alexandrie :

"[...] Cependant, ceux qui veulent sacrifier à Arsinoé doivent sacrifier devant leurs propres maisons ou sur les terrasses ou le long du chemin sur lequel va la Canéphore. Légumes secs ou volailles doivent être sacrifiés, ou quelques autres animaux de sacrifice que chacun voudra également sacrifier, à l'exception du bouc et de la chèvre. Les autels doivent tous être construits en sable. Si cependant il se trouve que certains autels sont construits en briques, ils doivent verser du sable dessus et sur celui-ci (placer) les bûches de bois sur lesquelles ils brûleront les légumes secs. Ils doivent construire les tentes [...]"<sup>11</sup>.

De par sa fonction, la canéphore, prêtresse éponyme du culte alexandrin d'Arsinoé II, dirige les sorties processionnelles de la statue de la reine défunte. Sur son parcours, les habitants de la capitale sont invités à effectuer des sacrifices en son honneur, selon un protocole défini. Parmi les autres animaux présentés en offrande, signalons les "porc(s) de sacrifice pour les fêtes d'Arsinoé"<sup>12</sup>. Associées aux divinités égyptiennes dans la *chora*, les statues d'Arsinoé II bénéficiaient probablement de faveurs semblables même si des distinctions pouvaient apparaître dans les modalités de la fête ; par exemple, contrairement à l'interdiction de sacrifier des chèvres dans la capitale lagide, on sait que des chevreaux pouvaient être présentés à la déesse dans la *chora*<sup>13</sup>.

La contrepartie de la diffusion de ce culte posthume est évidente : il s'agit pour Philadelphé de faire acte d'évergétisme envers les clergés, de financer des programmes architecturaux dans les villes et les temples, comme le mentionne la stèle de Saïs. Même s'il s'agit là d'un *topos* de la phraséologie royale égyptienne, d'autres documents attestent que Philadelphé s'est préoccupé des temples égyptiens et son nom a été inscrit sur les parois de plusieurs d'entre-eux.

À partir du règne de Ptolémée Évergète I<sup>er</sup>, le couple des souverains régnants devient partie intégrante du culte rendu dans les temples égyptiens. Et les synodes de prêtres généraliseront la mise en place de statues royales dans les temples, légitimant plus encore le pouvoir des souverains alexandrins. En l'an 9 (238), les prêtres réunis dans le temple de Canope déclarent :

"Attendu que l'on célèbre une fête pour les deux dieux Évergètes dans tous les temples, chaque mois, le 5<sup>e</sup> jour, le 9<sup>e</sup> jour et le 25<sup>e</sup> jour comme (le) prescrit le décret rédigé auparavant<sup>14</sup> et qu'en plus on célèbre des fêtes pour les grands dieux, et de grandes processions en Égypte à son moment de l'année, on célébrera une grande procession à son moment de l'année pour le roi de Haute et Basse-Égypte, Ptolémée, vivant à jamais aimé de Ptah, et la souveraine Bérénice, les deux dieux Évergètes, aussi bien dans les sanctuaires qu'en Égypte toute entière, le jour du lever de Sothis dont le nom est "fête du début de l'année" dans les écrits de la Maison de Vie, et qui est célébrée en l'an 9, le 2<sup>e</sup> mois de *shemou*, le 1<sup>er</sup> jour, (jour) où l'on célèbre la fête du début de l'année de Bastet ainsi que la grande procession de Bastet en ce mois, car c'est le moment de la récolte de tous les fruits et de l'arrivée de l'inondation. Et s'il vient à se produire aussi que le lever de Sothis se déplace vers un autre jour tous les 4 ans, on ne changera pas, pour autant, le jour de célébrer cette fête. On la célébrera pareillement le 2<sup>e</sup> mois de *shemou*, jour 1 dans laquelle on l'avait fêtée au cours de la 9<sup>e</sup> année. On célébrera cette fête pendant 5 jours, leurs têtes ceintes de couronnes, en dressant des offrandes sur les autels, en faisant des sacrifices ainsi que tous les rites que l'on doit faire"<sup>15</sup>.

Suite à la volonté de réformer le calendrier par l'addition d'un jour intercalaire tous les 4 ans, les prêtres décident de consacrer ce jour en tant que "fête des dieux Évergètes"<sup>16</sup>. Alors que le synode était encore réuni, la jeune princesse Bérénice, fille du couple royal, décéda. Une fête annuelle de quatre jours à l'anniversaire de sa mort fut alors instaurée. Le texte du décret expose par le menu tous les éléments relatifs à l'institution de ce nouveau culte<sup>17</sup> :

"Qu'on exécute aussi, à son image, une statue sacrée, dorée, ornée de pierreries, dans chacun des sanctuaires de premier et de deuxième ordre et qu'on la dresse dans

l'endroit saint ; et le prophète ou l'un des prêtres appelés à l'*adyton* pour l'habillement des dieux la portera dans ses bras, toutes les fois que les sorties et les panégyries auront lieu, afin que, vue de tous, elle soit honorée et adorée sous le nom de Bérénice, reine des vierges"<sup>18</sup>.

Le texte détaille ensuite la couronne spécifique créée pour Bérénice, décrit l'instauration d'un clergé féminin, de liturgies spécifiques et de revenus alloués au nouveau culte. La divinisation de la princesse affirme ainsi la divinité de ses parents.

Le décret de Memphis I qui porte les délibérations des prêtres réunis en synode pour célébrer la victoire de Philopatôr à Raphia le 22 juin 217 consacre ce jour anniversaire aux dieux Philopatôrs, Ptolémée et son épouse Arsinoé III. Les prêtres poursuivent le processus de divinisation mis en place au cours des années précédentes, associent le culte du couple royal aux fêtes et célébrations annuelles et déclarent que l'"on fera sortir en procession les naos des dieux Philopatôrs [en] ce jour"<sup>19</sup>.

Au cours du synode qui se réunit à Memphis en 196, les prêtres égyptiens prennent une série de mesures en faveur du roi Ptolémée Épiphane :

"Et que les prêtres-*agou* du sanctuaire de chaque temple en question assurent un culte à ces statues (d'apparat) trois fois par jour et que les équipements (du culte) soient placés devant eux, et qu'ils accomplissent toute prescription rituelle conformément à leur *ka* comme ce qu'il est (d'usage) de faire pour les dieux des nomes lors des fêtes annuelles et des jours de procession et des (autres) jours en question. Et que l'on façonne une statue sacrée du roi de Haute et Basse-Égypte Ptolémée Épiphane, Euchariste, le fils du roi de Haute et Basse-Égypte Ptolémée et de la souveraine, maîtresse du Double-Pays, Arsinoé, les deux dieux Philopatôrs, avec un auguste naos en électrum incrusté de toutes sortes de pierres précieuses véritables dans chaque temple en question et qu'il repose dans le saint des saints avec les naos des dieux des nomes. Lorsqu'il se produira de grandes fêtes au cours desquelles le dieu sort de son auguste sanctuaire à l'extérieur de son temple, on fera apparaître (en procession) l'auguste naos de l'Épiphane Euchariste avec eux, afin qu'on reconnaisse ce naos en ce jour et pour les années à venir"<sup>20</sup>.

Devenus dieux vivants, les souverains Lagides bénéficient des mêmes attentions que celles accordées aux dieux du panthéon égyptien. Ainsi, la création des statues des souverains Lagides relève de procédés identiques à ceux mis en œuvre pour les statues divines et est confiée au même personnel. Dans "l'atelier des orfèvres" les ouvriers : "fabriquent les puissances divines qui sont cachées ainsi que les statues de chaque dieu qui est dans le temple, les Hathor-Isis, le roi, l'épouse royale, la mère royale, les enfants royaux, en argent, or, bois et toutes sortes de pierres précieuses" <sup>21</sup>.

Ces statues de culte sont hébergées dans le saint des saints des temples. Un relief du temple de Dendara (Fig. 1 et 2) reproduit une série de naos contenant les statues de culte de la famille royale, représentation qu'il convient d'associer à une prêtrise spécifique, celle de "prophète des naos des rois à Dendara" <sup>22</sup>. Le texte précise que ces naos étaient en pierre et en bronze ; on songe alors aux naos bien connus qui abritaient les statues divines dans les saints des saints des temples. Pourtant, aucun monument monolithe connu de ce type ne porte d'inscriptions précisant qu'il était destiné à abriter l'effigie d'un souverain lagide divinisé. De plus, les naos gravés dans le couloir mystérieux du temple de Dendara ne sont pas figurés avec un toit pyramidal, comme c'est souvent le cas pour les naos monolithes. Au contraire, leur couverture est celle des tabernacles en bois. On songera donc davantage, avec le décret de Memphis II, à des naos en bois plaqué d'électrum et de pierres précieuses, qui abritaient les statues au fond des temples mais qui pouvaient également, à l'occasion, sortir en procession (Fig. 3). De toute évidence, la multiplication des naos de la famille royale lagide dans les sanctuaires a dû poser quelques difficultés et, à côté du naos principal du dieu, le plus souvent monolithe, ceux des souverains adoptèrent une forme plus modeste.

La présence des images des lagides divinisés dans les temples et le culte qui leur était rendu a pu même servir, à l'occasion, à appuyer des demandes auprès du roi ; ainsi cette requête – qui donna lieu à une ordonnance royale – adressée à Ptolémée Néos Dionysos :

"Lieu d'asile selon les termes de l'ordonnance royale. Au roi Ptolémée et à la reine Cléopâtre appelée aussi *Tryphaena*, dieux Philopatôrs et Philadelphes, salut de la part d'Apollôphanès, fils de Bion, originaire d'Antioche, l'un des "premiers amis" et des chiliarques porteurs de lance. Il existe à Euhéméria, bourg de l'Arsinoïte, du district de Thémistos, un sanctuaire de Pso-naus, Pnéphéros et Soxis, dieux crocodiles, dans lequel sont aussi consacrés des portraits de vos ancêtres.



fig. 2 Statue d'une "mère royale" dans son naos.  
D'après *Dendara II*, pl. 106.

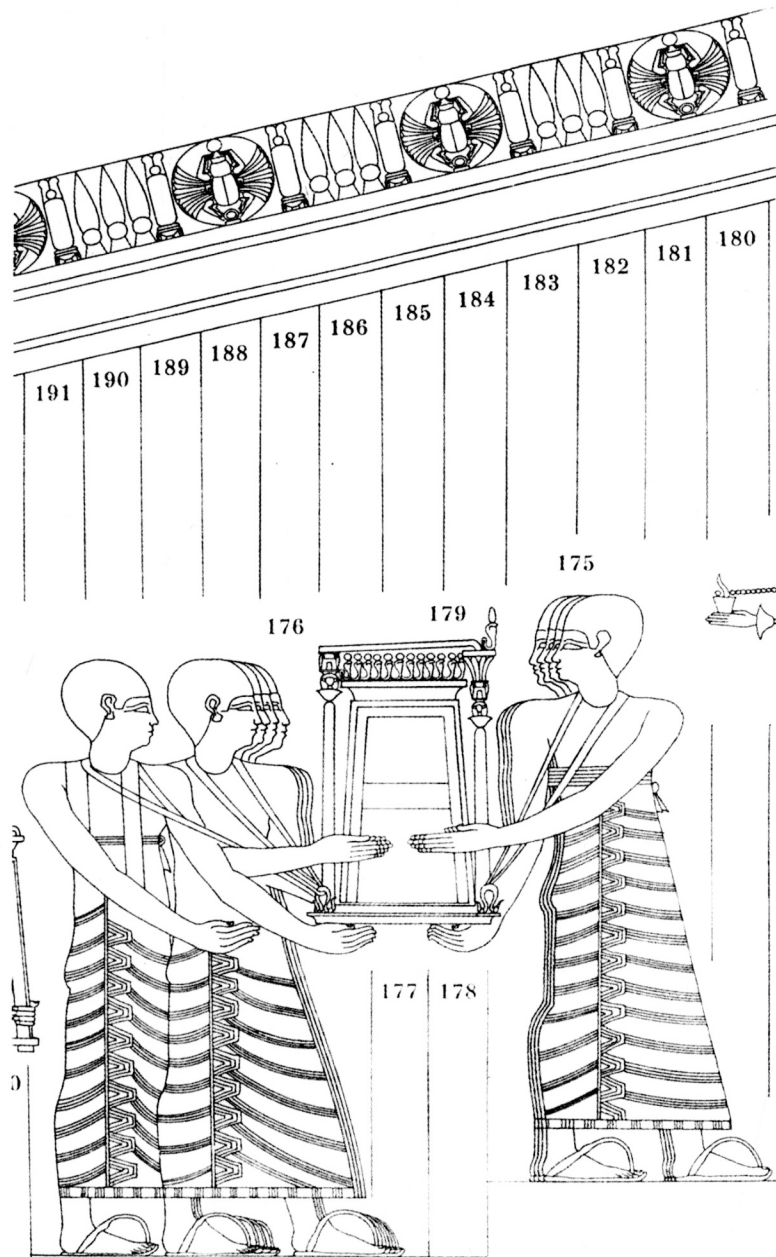


fig. 3 Naos portatif contenant la statue d'Hathor de Dendara ; d'après *Dendara VII*, pl. 677.

Pour ces raisons, comme le sanctuaire même est vétuste et qu'on ne peut plus y célébrer les sacrifices et les libations habituelles pour vous et vos enfants, moi qui ai des dispositions pieuses envers le divin et qui ai à cœur de le restaurer, ainsi que l'enceinte, et de consacrer les portraits de vous aussi, très grands rois, afin que ce lieu devenant très illustre l'on célèbre beaucoup plus les cérémonies en l'honneur des dieux, je vous prie, car l'affaire ne présente pas d'inconvénient, si bon vous semble, d'ordonner sur ces points à Apollônios, parent royal et stratège du nome, d'accorder que j'exécute ce que je vous expose ci-dessus, le sanctuaire étant un lieu d'asile et personne n'y pénétrant de force ni n'inquiétant les prêtres qui se trouvent dans le sanctuaire, ni les pastophores, ni tous les autres, et d'autre part que soit gravée ma requête ainsi que l'ordonnance qui s'y rapporte. Salut.

Au stratège. Qu'on accorde. L'an 12, le 29 pharmouthi (= 5 mai 69). Sous l'administration d'Harmodios, fils d'Asklépiadès, Macédonien, des cavaliers-colons. Acte rédigé par Ptolémaïos, fils de Didymos, secrétaire de l'association" <sup>23</sup>.

On sait que le temple de Euhéméria / Qasr el-Banat abritait trois statues de souverains lagides <sup>24</sup>. Une autre demande d'octroi du droit d'asile pour un temple consacré à Isis et à Héraklès à Théadelphie utilise le même tour pour obtenir les faveurs de Ptolémée Néos Dionysos <sup>25</sup>.

Ailleurs, ce sont des "portraits peints" de la famille lagide qui étaient conservés dans les temples,

comme l'atteste une ordonnance de Ptolémée Alexandre I<sup>er</sup> accordant le droit d'asile au temple du dieu Hérôn de Magdôla, au Fayoum <sup>26</sup>.

Mais revenons, avec un dernier texte, sur les sorties processionnelles des statues des Lagides divinisés ou des naos dans lesquels elles reposaient, telles qu'elles sont préconisées dans les décrets des synodes sacerdotaux. Si nombre de mesures édictées sont restées lettres mortes, celles qui nous occupent trouvent une éclatante confirmation dans le calendrier des fêtes inscrit sur les parois du temple de Kôm Ombo<sup>27</sup> :

"Premier mois de *shemou*, apparition (processionnelle) de la statue (*ḥm*) du Maître d'Ombos ; apparition (processionnelle) des dieux Évergètes, des dieux Philopatôrs, des dieux Épiphanes, du dieu Philomêtôr avec lui au cours de toutes ses apparitions (processionnelles) de l'année". Ainsi, le culte dynastique, essentiellement limité aux prêtres qui en assuraient le service, pouvait se répandre dans la *chôra* grâce à une étroite association avec les dieux égyptiens lors des fêtes et processions traditionnelles qui rythmaient la vie des cités, petites et grandes, et mettaient en liesse les rues. "Vues de tous", les statues des souverains – ainsi que les naos les contenant – qui participaient à ces fêtes fixées par le calendrier liturgique des temples étaient, sinon vénérées, du moins présentées comme des dieux du panthéon égyptien.

Les liens étroits avec les dieux égyptiens confortaient alors la légitimité de la dynastie lagide qui, tout au long de son histoire, a généralement accordé crédit aux temples, en particulier ceux de Haute-Égypte, région davantage susceptible de développer des signes d'opposition contre le nouveau pouvoir en place.

Comme le souligne J. Assmann, l'intérêt porté aux temples égyptiens vise en particulier à densifier leur réseau<sup>28</sup>, élément éminemment favorable aux célébrations des cultes locaux et, au travers d'eux, au développement de l'idéologie lagide grâce à la présence des statues des souverains alexandrins au sein des processions divines. C'est une partie du contrat qui revient aux Lagides dans le système d'échange avec les clergés indigènes. Un exemple probant est encore à verser au crédit de Ptolémée Philadelphie qui, pour développer le culte de sa sœur défunte, a fondé des villes (en particulier des ports), des districts et des rues portant le nom d'Arsinoé, dans tout l'empire lagide<sup>29</sup>.

Enfin, on n'oubliera pas que chaque nouveau culte ou chaque nouvelle fête instituée est doté de revenus et suscite de nombreuses offrandes, présentées aux dieux et aux souverains divinisés... et reversées aux desservants du culte<sup>30</sup>.

## NOTES

1. D.J. THOMPSON, "'Philadelphus' Procession : Dynastic Power in a Mediterranean Context", dans L. MOOREN (éd.), *Politics, Administration and Society in the Hellenistic and Roman World*, *StudHell* 36, 2000, p. 365-388 ; bibliographie p. 367, n. 4 ; ajouter M.T. MARABINI MOEVS, "Penteteris e le tre Horai nella Pompè di Tolomeo Filadelfo", *BAB* VI/72, 42, 1987, p. 1-36 ; P. GOUKOWSKY, "Sur la 'Grande Procession' de Ptolémée Philadelphie", *EAC* 8, 1995, p. 79-81 ; F. BURKHALTER, "La mosaïque nilotique de Palestrina et les Pharaonica d'Alexandrie", *Topoi* 9/1, 1999, p. 229-260.
2. La date précise des *Ptolemaeia* décrites par Callixène n'est pas assurée ; C. COARELLI, "La pompè di Tolomeo Filadelfo e il mosaico di Palestrina", *Ktema* 15, 1990, p. 232 (280-279) ; D.J. THOMPSON, *op. cit.* p. 381-388 (279/278) ; V. FOERTMEYER, "The Dating of the Pompe of Ptolemy II Philadelphus", *Historia* 37, 1988, p. 90-104 (275/274) ; M. CHAUVEAU, *L'Égypte au temps de Cléopâtre 180-30 av. J.-C.*, Paris, 1997, p. 47 (271/270) ; R.A. HAZZARD, R.A. et M.P.V. FITZGERALD, "The Regulation of the Ptolemaicia : A Hypothesis Explored", *Journal of the Royal Astronomical Society of Canada* 85, 1991, p. 6-23 (janvier 262).
3. A. BERNAND, *Alexandrie la Grande*, Paris, 1966, p. 309-311.
4. Sur les *stéphanèphoria*, célébrations royales caractérisées par le port de couronnes de fleurs, voir Fr. PERPILLOU-THOMAS, *op. cit.*, p. 219-221 ; Cl. ORRIEUX, *Les papyrus de Zénon. L'horizon d'un grec en Égypte au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.*, Paris, 1983, p. 96.
5. W. HUB, *Der makedonische König und die ägyptischen Priester*, *Historia. Einzelschriften* 85, Stuttgart, 1994 ; sur les procédés de légitimation employés par les Lagides, G. HÖLBL, "Zur Legitimation der Ptolemäer als Pharaonen", dans R. GUNDLACH et Chr. RAEDLER (éd.), *Selbstverständnis und Realität. Akten des Symposiums zur ägyptischen Königsideologie in Mainz* 15.-17.6.1995, *ÄAT* 36/1, Wiesbaden, 1997, p. 21-34.

6. Sur le culte dynastique des Lagides, voir J. QUAEGBEUR, "The Egyptian Clergy and the Cult of the Ptolemaic Dynasty", *AncSoc* 20, 1989, p. 93-113.
7. H. CADELL, "À quelle date Arsinoé II Philadelphie est-elle décédée ? ", dans *StudHell* 34, Louvain, 1998, p. 1-3.
8. La stèle de Mendès (l. 13) précise "qu'on élève sa (= Arsinoé II) statue dans tous les temples" ; *Urk.* II, 41, 11 = H. DE MEULENAERE, *Mendes II*, Warminster, 1976, p. 175.
9. Chr. THIERS, *BIFAO* 102, 2002, p. 389-404.
10. Stèle de Saïs, l. 8 = Chr. THIERS, *BIFAO* 99, 1999, p. 423-445.
11. D'après St. SCHORN, "Eine Prozession zu Ehren Arsinoes II. (P.Oxy. XXVII 2465, fr. 2 : Satyros, Über die Demen von Alexandria)", dans K. GEUS et K. ZIMMERMANN (éd.), *Punica - Libyca - Ptolemaica, Festschrift für W. Huß, zum 65. Geburtstag dargebracht von Schülern, Freunden und Kollegen*, *StudPhoe* 16, *OLA* 104, Louvain, 2001, p. 199-220.
12. P.Cairo.Zenon 59298 et 59305 ; Cl. ORRIEUX, *Les papyrus de Zénon*, p. 74 ; pour la spécificité de l'offrande du porc à Arsinoé, assimilée à Isis, voir Fr. PERPILLOU-THOMAS, *op. cit.*, p. 157-158 et 205-206.
13. Fr. PERPILLOU-THOMAS, *op. cit.*, p. 158.
14. Peut-être a-t-on ici une référence au décret daté de l'an 5 d'Évergète I<sup>er</sup>, découvert à Al-Khezandaria, au nord d'Akhmim ; Y. EL-MASRY, "Recent Explorations at the Ninth Nome of Upper Egypt", dans Z. HAWASS (éd.), *Egyptology at the Dawn of the Twenty-first Century. Proceedings of the Eighth International Congress of Egyptologists Cairo, 2000*, vol. 1, Le Caire, 2003, p. 336.
15. Canope, l. 16-20 = *Urk.* II, 137, 7-139, 11.
16. Canope, l. 22 = *Urk.* II, 141, 7. Mesure déjà prise au cours du synode de l'an 5 ; Y. EL-MASRY, *op. cit.*, p. 336.
17. Fr. DUNAND, "Fête, Tradition, Propagande, les cérémonies en l'honneur de Bérénice, fille de Ptolémée III, en 238 av. J.-C.", dans *Le Livre du Centenaire 1880-1980, MIFAO* 104, Le Caire, p. 287-301 ; S. KÖTHEN-WELPOT, "Die Apotheose der Berenike, Tochter Ptolemaios' III.", dans M. SCHADE-BUSCH (éd.), *Wege öffnen. Festschrift für Rolf Gundlach zum 65. Geburtstag, ÄAT* 35, Wiesbaden, 1996, p. 129-132.
18. Canope, l. 29-30 = *Urk.* II, 147, 5-148, 4 ; trad. du texte grec, d'après A. BERNAND, *La prose sur pierre dans l'Égypte hellénistique et romaine 1*, Paris, 1992, p. 32.
19. Memphis I, dém. l. 38.
20. Memphis II, R. 7-8 = *Urk.* II, 190, 5-192, 1.
21. *Dendara VIII*, 131, 1-2 ; S. CAUVILLE, "Les statues cultuelles de Dendara d'après les inscriptions pariétales", *BIFAO* 87, 1987, p. 110-111.
22. *ḥm-nṯr n g3y.wt nsw-bjty.w m Jwn.t* ; H. RANKE, "A Late Ptolemaic Statue of Hathor from Her Temple at Denderah", *JAOs* 65, 1945, p. 242-243 ; J. QUAEGBEUR, *op. cit.*, p. 101.
23. É. BERNAND, *IG Fayoum* II, p. 101-102, n° 135 ; de même *IG Fayoum* II, p. 108-118, n° 136.
24. J.A.S. EVANS, "A Social and Economic History of an Egyptian Temple in the Greco-Roman Period", *YCS* 17, 1961, p. 155.
25. É. BERNAND, *IG Fayoum* II, p. 40-48, n° 114.
26. É. BERNAND, *IG Fayoum* III, p. 43-52, n° 152.
27. *Kom Ombos*, n° 597, col. 1-2, DE MORGAN (éd.) .
28. J. ASSMANN, "Le temple égyptien et la distinction entre le dedans et le dehors", dans *Le temple lieu de conflit, Cahiers du CEPOA* 7, Louvain, 1994, p. 21.
29. En dernier lieu, R.A. HAZZARD, *Imagination of a Monarchy : Studies in Ptolemaic Propaganda, Phoenix Suppl.* 37, Toronto, 1999, p. 99-100 et n. 104.
30. Canope, l. 34-36 = *Urk.* II, 152, 8-153, 6 ; Memphis I, dém., l. 40.